Architecte d'intérieur - Modeleur.euse du bâtiment BIM

- Alternance
- RNCP Niveau 5
- Code RNCP : 34658

OBJECTIFS

Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire :
Représenter les ouvrages conformes à la règlementation avec les interfaces entre les corps d'état.

Modéliser un projet BIM de niveau 1 (maquette numérique isolée).

Modéliser un projet BIM de niveau 2 (maquette numérique collaborative).

PRÉREQUIS

- Le Titre Professionnel Modeleur du Bâtiment BIM est accesible à tout titulaire d'un niveau BAC ou infra BAC.

- Par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), pour tout candidat ayant une expérience d'au moins un an, en lien direct avec la spécialité du BTS

MÉTHODES MOBILISÉES

- Face à face pédagogique
- Mises en situation répétées
- Participation active
- Exercices pratiques, outils d'analyse,
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples puis application en situation

MÉTIERS - DÉBOUCHÉS

Modeleur du bâtiment BIM

- Technicien.ne d'études
- Dessinateur.rice BIM
- Dessinateur.rice projeteur.

MOYENS ET MODALITÉS

MOYENS PÉDAGOGIQUES
- Séances de formation en salle
- Séances de formation hybrides
- Etude de cas

ÉVALUATION ET SUIVI
- Les acquis et la progression sont évalués en continu par des contrôles sur table et des rendus.
- La validation du Titre professionnel est soumise aux modalités d'examen.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

LA·LE COORDINATEUR·ICE DE LA FILIÈRE : Elle·il prend en charge le recrutement des apprenants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Elle·Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

L'ENSEIGNANT.E LA·LE FORMATEUR·ICE RÉFÉRENT DU DISPOSITIF : Elle·il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

LES FORMATEURS·ICES TECHNIQUES : Elles·ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Elle·Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

LA-LE RÉFÉRENT·E HANDICAP : Il s'assure de la faisabilité organisationnelles (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

ADMISSION

Admission après test, étude du dossier de candidature et entretien.

POURSUITE ÉTUDES

- Bachelor Architecture d'Intérieur
- Mastère Architecture d'Intérieur

VOIES D'ACCÈS

- Alternance :
- Statut salarié(e) en contrat de professionnalisation
- Statut salarié(e) en contrat d'apprentissage
- VAE nous consulter

RYTHME

- 1 semaine par mois au centre de formation
- 3 semaines en entreprise

DURÉE

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE
- 420 h en 1 an après avoir suivi la formation technicien d'études du bâtiment en dessin de projet

Architecte d'intérieur - Modeleur.euse du bâtiment BIM

- Alternance
- RNCP Niveau 5
- Code RNCP : 34658

PROGRAMME

Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire.

Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état.

Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D.

Mettre un projet en conformité avec la réglementation.

Adapter les plans 3D en vue de la réalisation des éléments graphiques du permis de construire y compris le volet paysager.

Constituer le dossier de demande de permis de construire.

Métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D.

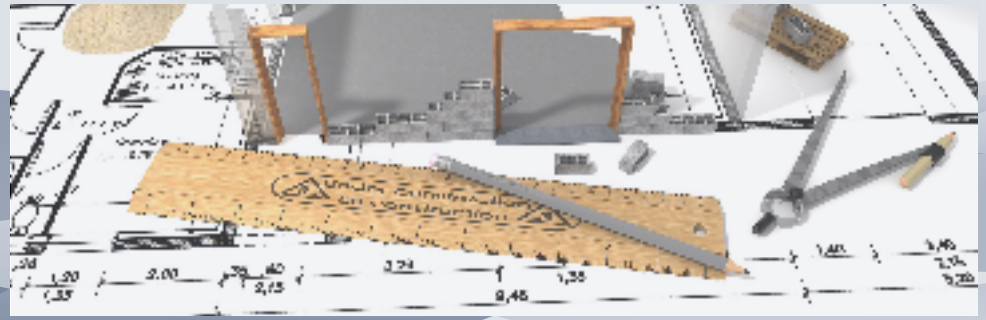

EXAMENS

Mise en situation professionnelle : 14h00

La mise en situation se déroule en 3 phases :
- Phase 1 - Relevé de l'existant - 00h20
- Phase 2 – Modéliser un projet pour réaliser un dossier de permis de construire - 07h00
- Phase 3 – Modéliser un projet pour préparer le dossier de consultation - 07h00

Entretien technique : 20min

L'entretien technique intervient après la mise en situation professionnelle. Le candidat présente au jury ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.
Le jury questionne le candidat sur ses travaux.

Entretien final : 20min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (10 minutes)

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles PMR Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

DÉLAIS D'ACCÈS

- Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

TARIF

- En Alternance (apprentissage ou professionnalisation), la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. L'étudiant n'a aucun frais. Ni frais de dossier, ni frais de scolarité

LIEU

Centres de Formations : Chambéry & Lyon